Alliance Coopérative Internationale

Déclaration du Comité pour l'égalité des genres
de l'Alliance Coopérative Internationale

Journée internationale de la femme, 2015

« Autonomisation des femmes, autonomisation de l'humanité: l'engagement des coopératives»

María Eugenia Pérez, Présidente

Bureau mondial :

Avenue Milcamps 105
1030 Bruxelles
Belgique
TVA: BE 535 539 869
ica@ica.coop
www.ica.coop

Bureaux régionaux :

Afrique
Nairobi – Kenya
www.icaafrica.coop

Amériques
San José – Costa Rica
www.aciamericas.coop

Asie et Pacifique
New Delhi – Inde
www.ica-ap.coop

Europe
Bruxelles – Belgique
www.coopseurope.coop

Organisations sectorielles :

Agriculture (ICAO)
www.icao.coop

Banques (ICBA)
www.icba.coop

Consommation (CCW)
www.ccw.coop

Pêche (ICFO)
www.icfo.coop

Santé (IHCO)
www.ihco.coop

Logement
www.icahousing.coop

Assurances (ICMIF)
www.icmif.coop

Industrie et services (CICOPA)
www.cicopa.coop

Traditionnellement, l'idée de pouvoir est associée au contrôle et à la domination. Dans de nombreux contextes, et en particulier dans le contexte mondial de l'économie capitaliste, l'augmentation du pouvoir des uns représente une diminution du pouvoir des autres.

Il en est autrement dans le coopératisme. La définition du pouvoir qui est au cœur de notre doctrine philosophique consiste à « s'associer avec d'autres et agir d'un commun accord. » Ce terme, qui peut faire référence à une suppression, inclut pour nous un sens de résistance, de pouvoir de décision et constitue une source d'émancipation. C'est sur cela que repose l'autonomisation.

Les Nations Unies ont lancé en 2015, dans le cadre de la célébration internationale de la journée de la femme, une invitation cruciale à autonomiser les femmes et à concevoir cette autonomisation pour toute l'humanité. Les Nations Unies nous appellent à recréer un monde dans lequel chaque femme peut prendre ses décisions, telles que participer à la vie politique, au développement économique, s'instruire, créer une entreprise, profiter de la démocratisation des richesses et vivre dans des sociétés sans violence ni discrimination.

Cette invitation a été lancée au cours d'une année symbolique, puisque 2015 marque le vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'était déroulée à Pékin, et que le monde se prépare à définir un programme d'action mondial en faveur du développement durable.

L'Alliance était présente lors de la Conférence mondiale de Pékin. Elle est présente aujourd'hui, vingt ans plus tard, et respecte son engagement de représenter un organisme qui est le fer de lance du développement coopératif dans le monde. Imaginer un monde dans lequel la femme jouit de l'égalité des droits et de la pleine justice sociale et dans lequel elle peut étendre ses libertés ; voici une invitation que le mouvement coopératif et à travers lui, le Comité mondial pour l'égalité des genres de l'Alliance, accepte avec joie.

Nous sommes convaincus, comme nous l'étions à Pékin, que le « pouvoir du rôle de la femme et sa pleine participation, en un contexte égalitaire dans toutes les sphères de la société, y compris dans le domaine de la participation aux processus de prise de décision et d'accès au pouvoir, constituent des éléments fondamentaux pour parvenir à l'égalité, au développement et à la paix ».

Nous savons que l'autonomisation des femmes est une condition sine qua non de l'égalité des genres. L'égalité des droits et l'égalité des genres dépendront de notre capacité à transformer nos relations de pouvoir entre hommes et femmes et au sein de la société. De même, l'égalité des genres est déterminante dans les processus durables d'autonomisation des femmes.

L'autonomisation est la force motrice qui donne au coopératisme son potentiel de transformation. La coopération, en soi et par définition, inclut l'autonomisation. Nous devons considérer que nous sommes capables, que nous pouvons développer et déployer des ressources qui nous permettent de prendre notre destin en main et d'être actifs, en ayant la possibilité de faire face et d'affronter notre avenir et notre développement.

En 2010, lors de la Journée internationale des coopératives nous avions déjà déclaré que cela était au cœur de notre organisation depuis ses origines et nous avions mené une réflexion publique sur la façon dont les entreprises coopératives autonomisaient les femmes, leur offrant ainsi des possibilités de participation non seulement sociale et économique, mais aussi politique.

La nature de notre organisation et les principes coopératifs nous enjoignent à repenser constamment les relations hiérarchiques, de pouvoir et de subordination imposées comme naturelles par la société. Les principes d'égalité, de démocratie, d'autonomie, de responsabilité, d'aide mutuelle et de solidarité offrent aux femmes la possibilité de faire entendre leurs voix et d'être considérées comme porteuses de sens et de crédibilité.

Ces objectifs mondiaux sur lesquels repose le mouvement coopératif depuis ses origines historiques nous mettent aujourd'hui au centre de la réflexion et de l'action relative à l'autonomisation des femmes.

La célébration de la Journée internationale de la femme cette année donne à l'Alliance et à ses organisations membres le prétexte idéal pour, non seulement imaginer l'autonomisation des femmes, mais également pour agir dans ce sens. Il s'agit d'une nouvelle occasion de reconnaître nos capacités et nos réussites dans la promotion du changement et la transformation des femmes et des hommes dans une société où règne une plus grande équité. Ce moment est également l'occasion de réfléchir aux lacunes, aux défis et aux nouvelles opportunités auxquels nous devons nous confronter pour relever le défi du leadership et de la véritable revendication du pouvoir de la femme.

Nous sommes appelés à promouvoir l'autonomisation des femmes dans les différents aspects que propose notre modèle de développement coopératif: l'aspect personnel, social, économique, que ce soit concernant l'emploi ou l'entrepreneuriat, ou encore les différentes façons d'atteindre une vie digne et d'étendre les possibilités de liberté. Nous pouvons également agir dans le domaine que certains ont appelé récemment l'autonomisation « spatiale »; c'est-à-dire les possibilités d'action, d'expression et de légitimité dans l'espace public.

Au sein du mouvement coopératif mondial, nous rejetons les modèles traditionnels de pouvoir, de leadership et d'autorité et nous soutenons les modèles d'autonomie sociale et de leadership partagé.

En tant que coopérateurs, nous n'envisageons pas l'autorité comme un pouvoir ou comme un mécanisme de subjugation et de ségrégation mais plutôt comme une capacité d'influencer, de gérer avec empathie et flexibilité le lien social et les relations avec les autres groupes sociaux et les équipes de travail et de faire primer l'innovation sociale, la créativité, l'action participative et démocratique, ainsi que la solidarité.

Pour cette raison, le programme coopératif doit prévoir les actions suivantes concernant les femmes:

Se défaire des perceptions de subordination.

Nous devons travailler davantage pour que les femmes se défassent de la perception habituelle d'impuissance et de subordination, et pour que leur plus grande prise de conscience se traduise par des processus d'autonomisation.

Promouvoir le capital social et la création de réseaux.

La conscience du pouvoir intrinsèque des femmes et l'identification à d'autres personnes qui partagent la même situation sont essentiels pour créer des réseaux et construire du capital social.

Donner une visibilité aux expériences et faire entendre les voix féminines.

Donner une visibilité aux femmes et à leur rôle de chef de file est une façon de promouvoir leur autonomisation. Il existe dans toutes les coopératives du monde, une expérience d'autonomie et de leadership féminin.

Étendre ses capacités et son autorité.

Une femme autonomisée relève le niveau de bien-être de sa famille et de la communauté. Il s'agit d'un acquis qu'elle projette au sein de la communauté à travers un sentiment de sécurité, une confiance dans sa capacité à gagner sa vie et à agir de façon efficace dans la sphère publique.

Encourager l'accès à la propriété, l'autodétermination et la négociation des rôles.

Les femmes représentent 70% de la population pauvre du monde et possèdent seulement 1% de la propriété. À travers le coopératisme, nous devons continuer à inciter des initiatives qui permettent à plus de femmes de parvenir à une possession collective des moyens de production, qui leur facilitent l'accès au marché et la possibilité de travailler, l'accès à l'autogestion et à une plus grande autonomie dans l'organisation de leur vie.

Le débat et l'action du mouvement coopératif mondial sur les questions du genre, des femmes et de l'autonomisation doivent continuer. Notre impact comme mouvement est encore minime par rapport aux contributions que pourraient apporter les pratiques innovantes.

Des thèmes clés tels que l'augmentation de la participation active des femmes et leur représentation à des postes de direction, de décision et de leadership au sein des coopératives, doivent être examinés et réévalués pour parvenir à des résultats significatifs.

Nous avions déjà affirmé et nous réaffirmons qu'« un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes coopératifs constitue une force de renouvellement et un avantage compétitif pour les coopératives». L'autonomisation des femmes reste la meilleure façon de renforcer le rôle social et l'impact des coopératives et du coopératisme.

Cela implique aujourd'hui, comme auparavant, d'impliquer les hommes et d'en faire des acteurs de l'autonomisation des femmes, afin qu'ils participent aux efforts nécessaires visant à ce que les femmes reconnaissent davantage leur pouvoir intrinsèque et qu'elles assument leur capacité d'autonomisation et d'action.

Dans cette année spéciale, qui réunit la Journée internationale de la femme 2015 et le vingtième anniversaire de la conférence de Pékin, nous soutenons les efforts et les initiatives des milliers d'organisations coopératives du monde qui promeuvent l'autonomisation des femmes et jouent un véritable rôle d'agents de transformation des relations de pouvoir, afin de parvenir à un monde meilleur pour tous.

Au sein de l'Alliance, nous nous identifions publiquement comme des coopérateurs et des coopératives engagés dans le travail d'imagination et dans l'action visant à l'autonomisation des femmes et de l'humanité. La garantie que nous poursuivrons cet engagement constitue également une garantie que nous maintiendrons la vivacité et la force de notre identité coopérative, et que nous resterons fidèles à nos principes.

Cette année, nous appelons tous les coopérateurs du monde à poursuivre notre action continue et collective afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés: consolider un mouvement coopératif et des sociétés menées par des femmes et des hommes jouissant de leur autonomie, de leur autodétermination et des mêmes conditions d'exercice et de jouissance de leurs capacités et de leurs libertés afin que tout un chacun puisse définir et atteindre son propre épanouissement et façonner son destin.

Colombie, mars 2015